

COMMUNIQUE DE PRESSE

Examen périodique universel (EPU) :

Les francophones de Flandre déplorent que la question des minorités et des discriminations linguistiques n'ait pas été abordée dans le rapport national

Bruxelles, De Haan, Dilbeek, Fourons, Leeuw-Saint-Pierre et Zaventem, le 29 octobre 2015 – A la lecture du rapport national que la Belgique vient d'envoyer à l'ONU, dans le cadre du deuxième Examen périodique universel (EPU) de notre pays qui aura lieu début 2016, il est incontestable que la Coalition des associations francophones de Flandre (CAFF)* marque des points. En effet, suite à l'intervention des francophones de Flandre qui se sont appuyés sur l'exemple suisse, un court paragraphe a été introduit dans le rapport national faisant mention des remarques formulées lors de la consultation de la société civile du 12 juin dernier.

« Les organisations de la société civile (...) ont estimé le ton du projet de rapport trop optimiste par rapport à la réalité. Elles ont regretté de ne pas avoir été consultées au préalable pour définir les thèmes à aborder et ont regretté la limitation du texte aux recommandations acceptées lors de l'EPU de 2011. (...) Elles ont particulièrement mis en exergue le manque de progrès effectués depuis 2011 en vue de la création d'une institution nationale des droits de l'homme (...). Elles ont par ailleurs souhaité voir la Belgique ratifier ou lever ses réserves concernant certains traités internationaux ».

C'est un premier pas dans le bon sens, puisque dans le rapport précédent il avait été simplement dit que la société civile avait été consultée. Sans autre précision. Une porte est maintenant ouverte. Cela devrait déboucher dans le futur sur une meilleure collaboration entre les autorités et la société civile. La CAFF se réjouit aussi de l'avancée, néanmoins encore modeste, du dossier relatif à la création d'un Institut national des droits de l'homme (§ 8-9 du rapport national). Mais ces avancées sont loin d'être suffisantes !

En effet, les questions primordiales de la protection des minorités nationales et de la lutte contre les discriminations linguistiques ne sont absolument pas abordées dans le rapport, déplore la CAFF. Ces problèmes de toute première importance pour les francophones de Flandre sont une nouvelle fois mis au frigo.

Pourtant ces questions ne sont pas des détails que les francophones de Flandre voudraient mettre sur la table et voir résoudre. D'autres institutions ou organisations – et non des moindres – soulèvent, elles aussi, le problème des minorités et des discriminations linguistiques.

Le Conseil de l'Europe, dans un tout récent rapport de la Commission pour le respect des obligations et des engagements des États membres, souligne qu'en Belgique, *« il n'existe pas d'organe indépendant compétent pour les discriminations au motif de la langue »*. Et d'encourager la Belgique à ratifier le Protocole n°12 à la Convention européenne des droits de l'homme ainsi que la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales. Rappelons que le Protocole n°12 interdit toute forme de discrimination, entre autres les discriminations linguistiques.

La Ligue belge des droits de l'homme et la Fédération internationale des Ligues des droits de l'homme, dans un rapport commun envoyé à l'ONU en vue de l'EPU de la Belgique de 2016, recommandent également à la Belgique de ratifier le Protocole n°12 et la Convention-cadre.

Note : La CAFF présentera prochainement son propre rapport à la presse.

Contact presse : Edgar FONCK

Coalition des associations francophones de Flandre (CAFF)

Spreeuwenlaan 12, B-8420 De Haan, Belgique

tél. : +32(0)59.23.77.01, portable : +32(0)479.35.50.54, courriel : edgar.fonck@francophonie.be

site : <http://www.francophonie.be/caff>

* La Coalition des associations francophones de Flandre (CAFF) regroupe 6 associations francophones de Flandre, de la périphérie et des Fourons : l'Action Fouronnaise, l'Association culturelle de Dilbeek (ACD), l'Association de Promotion des Droits Humains et des Minorités (ADHUM), l'Association francophone de Leeuw-Saint-Pierre, l'Association pour la Promotion de la Francophonie en Flandre (APFF) et Citoyens de Zaventem.